



Yonne Compostelle  
**DICO PELERIN**  
**VOCABULAIRE ARCHITECTURAL**



Patrice Wahlen - 2019

\* renvoie à des mots définis dans l'une des 3 listes (vocabulaire religieux, architectural ou du chemin)

**Abbaye :**

monastère\* juridiquement autonome ; le supérieur porte le titre d'« abbé\* » (« père », en araméen) et la supérieure celui d'« abbesse ».

**Abside :**

partie en hémicycle du chevet\* d'une église. Absidiole, petite abside située à l'extrémité d'un bas-côté.

**Autel** (du latin : « *altus* », en hauteur) :

table sur laquelle se célèbre l'Eucharistie ; c'est en principe le point au sol le plus élevé, et donc symboliquement le plus près de Dieu, d'une église.

L'expression « maître-autel » désigne l'autel principal d'une église.

**Basilique :**

titre honorifique décerné par Rome à une église en raison de sa notoriété (origines ou événement historique remarquables, reliques majeures, culte particulier...).

Les basiliques de la ville de Rome sont dites « majeures », toutes les autres sont « mineures ».

**Chapelle :**

a) petit édifice indépendant d'une église ; le culte y est célébré de façon occasionnelle (fête d'un saint\*, pèlerinage\*).

b) espace restreint défini au sein d'une église et disposant d'un autel particulier dédié à un(e) saint(e).  
Le prêtre desservant une chapelle prend le titre de « chapelain ».

**Chevet** (du latin : « *caput* », tête) :

dans le plan d'une église, partie formant la tête de l'édifice (chœur et sanctuaire).

**Chœur :**

a) définition architecturale : dans une église, espace situé au-delà de la nef et réservé au clergé qui y officie.

b) définition liturgique : dans une église, espace situé entre la nef (les fidèles laïcs) et le sanctuaire\* (l'autel). Les clercs en groupe (chœur/chorale) y chantent l'office\*.

**Conventuel :**

dans une abbaye\* ou un couvent\*, se dit des bâtiments nécessaires à la vie quotidienne et matérielle de la communauté, hors lieux de culte (dortoir, cuisine, ateliers, réfectoire, salle du chapitre\*, bibliothèque ...).

**Crypte** (du grec : « *cryptos* », caché) :

espace situé en sous-sol d'une église et affecté à un usage liturgique spécifique (vénération de reliques\*, inhumations des clercs ou, parfois, de notables etc ...).



Yonne Compostelle  
**DICO PELERIN**  
**VOCABULAIRE ARCHITECTURAL**



Patrice Wahlen - 2019

\* renvoie à des mots définis dans l'une des 3 listes (vocabulaire religieux, architectural ou du chemin)

**Église /église** (du grec « *ecclesia* », l'assemblée) :

désigne la communauté des chrétiens ; s'écrit avec :

- un « E » majuscule quand cela désigne l'institution composée des fidèles et du clergé\* (le pape\*\* est à la tête de l'Église catholique),
- et un « é » minuscule quand on parle du bâtiment (l'église de mon village).

<b>Église abbatiale</b> (ou « abbatiale ») : église d'une abbaye*	<b>Église cathédrale</b> (ou « cathédrale ») église-mère du diocèse* ; l'évêque* y a son trône (« <i>cathedra</i> » en grec).
<b>Église collégiale</b> (ou « collégiale ») : église d'une communauté (« collègue ») de chanoines*.	<b>Église conventuelle</b> : église d'un couvent*
<b>Église paroissiale</b> : église d'une paroisse*, desservie par un prêtre* qui a le titre de « curé* »	<b>Église priorale</b> (ou « priorale ») : église d'un prieuré*.

**Monastère** :

communauté de moines\* ou moniales\* et ensemble des bâtiments qui l'abrite.

**Narthex** :

différent du « porche », qui est ouvert, le « narthex » est un espace clos précédant la nef d'une église. Servant à des liturgies particulières ou à l'accueil de pèlerins, il constitue une sorte d'antichambre, un « sas » entre le monde extérieur et l'espace sacré de l'église.

**Nef** (du latin « *navis* », bateau) :

vaste espace de l'église où se rassemblent les fidèles lors de messe et des offices. Le terme est issu de la comparaison de l'Église/église avec un navire piloté par les clercs (au chœur) et transportant les fidèles vers le salut.

**Prieuré** :

monastère dépendant d'une abbaye\* ; le supérieur prend le titre de « prieur » et la supérieure celui de « prieure ».

**Retable** :

littéralement « tableau en arrière ». Tableau peint ou panneau sculpté situé à l'arrière d'un autel\*, face au prêtre célébrant la messe\* (dans l'ancien rite\*).

